



ASNIÈRES-SUR-SAÔNE ▪
BÂGÉ-LA-VILLE ▪
BÂGÉ-LE-CHÂTEL ▪
DOMMARTIN ▪
FEILLENS ▪
MANZIAT ▪
REPLONGES ▪
SAINT-ANDRÉ-DE-BÂGÉ ▪
VÉSINES ▪

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 15 MARS 2010 - 20H30 – BAGE LA VILLE

ACCUEIL

Dominique REPIQUET souhaite la bienvenue au Conseil Communautaire à Bâgé la Ville et précise qu'un verre de l'amitié sera servi en fin de séance.

Le Président remercie Dominique REPIQUET pour son accueil et demande d'excuser Michel VOISIN, député, retenu par d'autres obligations, remercie Gilbert THOMAS, Conseiller général, et Monsieur François SEBERT, Trésorier de leur présence.

➔ A l'unanimité, le Conseil communautaire adopte le compte-rendu de Conseil réuni en date du 19 décembre 2009.

FINANCES

Carmen GONOD, avant de faire voter les comptes administratifs, de gestion et les budgets, retrace les différentes actions, détaille les recettes principales et les dépenses spécifiques à chacun des budgets et indique les modalités de vote du budget. Le conseil communautaire vote les crédits au niveau du chapitre budgétaire, chaque chapitre regroupant plusieurs articles. Concernant les programmes d'investissements, le vote est réalisé par opération.

Les comptes administratifs des 7 budgets : Budget administratif, pôle petite enfance, action économique, ordures ménagères et les budgets des zones de Bâgé le Châtel, Manziat et Feillens sont présentés sous forme de tableaux.

Le Conseil Communautaire vote les comptes administratifs à l'unanimité. (Durant le vote le président se retire pour laisser l'assemblée délibérer)

Monsieur François SEBERT confirme que les comptes de gestion sont conformes aux comptes administratifs.

Le Conseil Communautaire vote les comptes de gestion à l'unanimité.

Puis Carmen GONOD propose les budgets 2010 ; administratif, pôle petite enfance, action économique, ordures ménagères et les trois zones et annonce le vote d'un nouveau budget ; Service public d'assainissement Non Collectif (SPANC) soumis à la nomenclature M49.

Le Conseil Communautaire vote les budgets à l'unanimité.

L'ensemble des chapitres et opérations pour les sections de fonctionnement et investissement sont joints dans un document annexe.

FAMILLE

Actualisation 2010 des tarifs de la halte-garderie : mise à jour de l'annexe 2 du règlement intérieur.

Brigitte JANOTA présente les tarifs actualisés de la halte garderie qui entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010. Les tarifs varient qu'on soit allocataire ou non, familles situées sur le territoire CCPB ou non ou pour un accueil d'urgence.

- **Nouveau prix de revient plafond** = 6,25 €/heure
Ancien tarif = 5,70 €/heure
- **Allocataire CAF et MSA 01 :**
Tarifs selon barème définis par la CAF en fonction des revenus et du nombre d'enfant(s) à charge.
Pour l'année 2010, revenus plancher et plafond actualisés :
 - Plancher = 580 €
 - Plafond = 4 575 €
- **Non allocataire CAF et MSA** = 4,13 €/heure
Ancien tarif = 3,76 €/heure
- **Allocataire MSA 71** = 3,37 €/heure
Ancien tarif = 2,91 €/heure
- **Majoration hors CCPB** = 2,12 €/heure
Ancien tarif = 1,94 €/heure
- **Accueil d'urgence** = 1,60 €/heure

Le Conseil Communautaire vote à l'unanimité le nouveau règlement intérieur.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Adoption du règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Dominique REPIQUET présente le règlement du SPANC, divisé en 5 chapitres : le premier chapitre rappelle l'ensemble des dispositions et les grands principes généraux avec les

responsabilités et les obligations de chacune des parties. Le second chapitre concerne la mise en œuvre des contrôles avec l'étude de sols et les divers cas de figure ; cas de contrôle suite à demande de permis de construire, installations neuves, réhabilitation. La partie 3 détaille les cas de réhabilitation. Les dispositions financières, le montant des redevances et le recouvrement font l'objet du chapitre 4. Le dernier chapitre rappelle toutes les procédures concernant les pénalités, les voies de recours.

Dominique REPIQUET informe le Conseil que le règlement entrera en vigueur après approbation et publication.

Le Conseil Communautaire vote à l'unanimité le règlement du SPANC.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

► **Prise de la compétence relative aux maisons de santé pluridisciplinaires.**

Guy BILLOUDET demande au conseil Communautaire son accord sur la prise de compétences des maisons de santé pluridisciplinaires par la CCPB. Il explique que l'étude gérontologique a montré entre autres que pour les personnes âgées ces maisons de santé seraient un plus. De plus le préfet lui a donné l'information qu'une seule maison serait subventionnée sur le secteur. Il rappelle qu'une maison est en construction sur la Commune de Feillens, qu'un cabinet privé existe sur Manziat. Il précise que la CCPB ne remettrait pas en cause les projets déjà en cours sur certaines communes. Sachant que de nombreuses demandes de professionnels affluent pour la maison de santé basée à Feillens, il ne peut répondre à toutes les attentes. Si le conseil accepte cette nouvelle compétence, chacun des conseils municipaux devra délibérer dans ce sens.

Le Conseil Communautaire vote à l'unanimité la prise de compétence par la CCPB.

► **Suivi des travaux des commissions**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

▪ **ZA « Le Buchet »**

Dans le cadre de l'aménagement de la zone, la CCPB doit acquérir la maison du couple CHATELET, l'estimation des domaines s'élève à 200 000 Euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer l'acte d'achat.

▪ **ZA intercommunale Feillens / Replonges**

Le lot N°3 que devait acquérir Val de Saône Matériaux sera vendu à l'entreprise Roland MONTERRAT. Val de Saône Matériaux s'installera sur la nouvelle Zone de Feillens/Replonges.

- **H2 Optima**

H2 Optima est une entreprise de vente de matériels ménagers qui souhaite installer ses bureaux sur la Zone de Feillens. Le prix convenu est de 15€00 le m2. Le Président demande au Conseil son autorisation pour vendre 2 lots.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer l'acte de vente.

- **Centre Equestre**

Depuis le 1^{er} janvier 2010 le GFA des sablons a pris possession du centre Equestre construit sous la forme d'un immobilier d'entreprise. Aussi un bail à construction et un bail commercial doivent être signés. Le montant des loyers est fixé à 2 991.96 € TTC par mois pour une durée contractuelle de 20 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer les baux.

ENVIRONNEMENT

- **Journée environnement**

Cette journée est prévue le 25 mai avec une visite de site et des ateliers d'animation. Elle concerne les classes de CM2 du canton. Jean-Paul BENAS rappelle le courrier du 8 Mars demandant aux élus leur participation à l'animation d'ateliers au cours de cette journée.

- **Convention d'engagement**

ORGANOM a signé avec l'ADEME un accord cadre pour la réduction des déchets. Chaque EPCI en fonction des résultats actuels a des objectifs à tenir. Jean-Paul BENAS explique que le Conseil Communautaire doit autoriser le président à signer une convention d'engagement avec ORGANOM en faveur du programme local de prévention et de réduction des déchets lancé par l'ADEME.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention d'engagement.

HYDRAULIQUE

- **Bassin de rétention du Ternant**

Le chantier est pratiquement terminé. La retenue du bassin est de 20 000 m3.

- **Travaux du Virolet**

Les berges du VIROLET s'affaissant, des plantations sont prévues pour les consolider.

▪ **Etude gérontologique**

La commission famille s'est réunie le 11 février afin de faire le point sur l'étude gérontologique. 4 axes de préconisations sont avancés par le bureau d'études EUREVAL :

- Créer ou renforcer les synergies avec l'ensemble des partenaires.
- Mieux informer la personne âgée et ses proches sur ses droits et les accompagner dans les démarches administratives.
- Développer une offre de services et d'équipements adaptés au besoin des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile et pour rompre l'isolement.
- Poursuivre le développement de la « chaîne » de prise en charge des personnes âgées.

Brigitte JANOTA indique qu'une des priorités soulevées par la Commission est le besoin d'information et de communication des personnes âgées

▪ **Accueil de jour**

Les réponses pour l'appel d'offre ont été reçues ; les offres sont en cours d'analyse.

▪ **Visite d'une Maison d'Assistants Maternels(MAM)**

Le 5 février, une partie des membres de la commission Famille sont partis visiter une maison d'assistants maternels en Mayenne, « les petits pouces » à Saint Denis du Maine. La Mayenne est le département pilote des MAM. Les assistantes maternelles rencontrées sont à l'origine du projet. Elles ont souhaité se regrouper car pour 2 d'entre elles leur métier devenait trop contraignant à leur domicile. Elles peuvent accueillir 12 enfants simultanément et ont du faire l'acquisition d'un véhicule en commun. Une fois par semaine, elles participent au rencontre du Relais Assistants Maternels. Les parents signent un seul contrat avec une seule assistante maternelle qui devient la personne référent.

▪ **Projet PPE Bâgé la Ville**

Le plan présenté en réunion de la commission Famille du 29 septembre 2009 a été retravaillé par l'architecte suite aux remarques formulées par nos partenaires et le personnel du PPE.

▪ **Transformation de la halte-garderie à Replonges en multi accueil**

Des travaux sont nécessaires pour l'évolution de la halte-garderie en multi-accueil :

- Concernant la cuisine, un circuit propre et sale doit être créé, les enfants n'auront plus accès à la cuisine, les repas seront livrés ; il faudra faire l'achat d'un four pour réchauffer les plats.
- Du côté du Relais Assistants Maternels, un coin tisanderie sera aménagé.

▪ **Pays de Bâgé**

Le journal du Pays de Bâgé sera envoyé avec la redevance ordures Ménagères.

- **Répertoire des Associations du territoire**

Le répertoire des Associations de la CCPB est disponible. Brigitte JANOTA demande à l'ensemble des associations de se manifester pour une éventuelle mise à jour à la rentrée de septembre.

BATIMENTS

- **Site de Manziat**

Le site de l'ancienne Coopérative de Manziat pour la partie appartenant à la CCPB est en cours de démolition. Une réunion de chantier aura lieu le jeudi 18 Mars.

- **Agrigel**

Suite à l'accident survenu le 19 Septembre 2009 ayant endommagé le portail et une partie du grillage, les réparations ont été effectuées par la Société DIGA et sont à ce jour terminées.

- **Accessibilité**

La société ASCODE, retenue pour l'étude d'accessibilité, doit rencontrer l'ensemble des communes pour la présentation des résultats.

SPORTS LOISIRS CULTURE

- **panneaux Relais Informations Randonnées (RIR)**

Les communes ont jusqu'au 22 Mars pour transmettre à Emmanuelle YOUINOU l'emplacement exact avec croquis des panneaux RIR.

- **Tennis couverts**

L'étude de sol est faite. Le dossier de consultation des entreprises se poursuit.

- **Mise en réseau informatique des bibliothèques**

Ce projet est à l'étude. Une mise en réseau effective des bibliothèques peut s'envisager à la rentrée scolaire 2010/2011.

JEUNESSE

- **AVS du collège de Bâgé**

Daniel CLERE informe le conseil communautaire de la rencontre de deux Assistants de Vie Scolaire du collège de Bâgé la Ville lors de la prochaine commission Jeunesse qui aura lieu le Jeudi 18 Mars. Ceux-ci viendront présenter leur projet de structure d'accompagnement pour les jeunes.

- **Rencontre des directeurs des Centres de Loisirs**

Les directrices de Bag'évasion à Bâgé la Ville et de la Galipette à Replonges ont présenté la gestion et le fonctionnement de leur structure. La directrice de la Galipette est intéressée par la mise en commun de moyens d'action entre l'association et la CCPB.

▪ **Débats à Reyrieux**

Le samedi 30 Janvier, une partie des membres de la commission Jeunesse a participé à une rencontre-débat organisée par l'Union départementale des MJC de l'Ain à Reyrieux. Durant ces débats ont été appréhendés les attentes des familles, notamment l'occupation des jeunes durant leur temps libre (hors temps scolaire), la politique éducative des enfants (notamment des enfants en difficulté).

Daniel CLERE précise que toutes les actions ne pourront être menées à bout qu'avec une politique Jeunesse mobilisant des moyens financiers et humains et une mutualisation des moyens.

▪ **Commission Jeunesse de Pont de Veyle**

Lors de la commission du 4 février, Daniel CLERE et les membres ont rencontré Christian LAY, Vice-président délégué sport, loisirs, culture et jeunesse, et Emmanuel TATON, coordonnateur enfance-jeunesse de la Communauté de Communes de Pont de Veyle (CCPV). La commission jeunesse de Pont de Veyle fonctionne depuis 7 ans avec une période d'indécision de 2 à 3 ans. Afin de répondre au développement des actions de cette commission il a été nécessaire d'embaucher : un responsable du secteur adolescents et un responsable du secteur enfants. Les principales missions du service Jeunesse sont la mise en place en 2003 d'un Conseil Intercommunal des Jeunes, les activités de loisirs pendant les vacances, les actions auprès du collège de Pont de Veyle pour les enfants en difficulté.

Le budget jeunesse est de 247 000 €. Sur cette somme, 1/3 vient des subventions, 1/3 est à la charge de la CCPV, et l'autre tiers est payé par les familles.

▪ **Réunion-débat**

Une soirée débat est prévue le mardi 18 mai à la salle polyvalente de Saint André de Bâgé. Cette soirée portant sur le thème de l'alcool et de la drogue chez les jeunes, sera animée par la Brigade de la Prévention de la délinquance Juvénile de Bourg en Bresse.

▪ **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Les questionnaires ont été envoyés aux personnes concernées sur le territoire. Le technicien a commencé les premières visites sur le terrain.

INTERVENTION DE GILBERT THOMAS

Le Conseil Général de l'Ain va financer 6 MARPA, 6 Petites Unités de Vie et 6 autres demandes. Selon G.THOMAS, les requêtes vont vite être saturées.

La subvention accordée à la CCPB pour les panneaux RIR s'élève à 9 615 €.

G. THOMAS indique que la prise de compétence des maisons de santé pluridisciplinaire par la CCPB favorisera l'émergence de 5 projets. Pour lui les élus ont une responsabilité en matière d'aménagement du territoire et du service rendu à la population.

INTERVENTION D'ERIC RENAUD

Eric RENAUD présente Elke TRAUB, jeune allemande arrivée de Bad Waldsee. Elle reste sur le territoire environ 4 mois afin de parfaire la langue française. E.RENAUD est ravi des réponses positives apportées par les entreprises locales suite à la demande d'intégration dans leur structure.

Elke sera accueillie à la Huchette à Replonges et à la Société CVLC à Feillens. Elle suivra l'entraînement des triathlètes à Macon et jouera de la clarinette à l'Union Musicale des 3 Bâgé-Dommartin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ANNEXES

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 BUDGET PRIMITIF 2010

1. Présentation des budgets de la CCPB :

Le budget de la Communauté de Communes du Pays de Bâgé se décompose en 8 budgets :

▪ **le budget administratif :**

Il s'agit du budget principal de la CCPB, sur lequel sont perçues nos recettes fiscales issues de la taxe professionnelle ainsi que notre dotation globale de fonctionnement, nos principales ressources.

Sur ce budget figurent les dépenses de fonctionnement de la CCPB : charges à caractère général, charges de personnels, etc. Figurent également les dépenses liées à nos opérations d'investissement.

Certaines dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement, doivent être traitées séparément pour différentes raisons réglementaires, c'est pour cela qu'il existe 7 autres budgets, dits budgets annexes.

▪ **le budget action économique :**

Ce budget retrace comme son nom l'indique les actions de la CCPB en matière d'action économique. Toutefois, il n'intègre pas les opérations d'aménagement des zones d'activités intercommunales, qui sont traitées dans des budgets spécifiques et tenues en comptabilité de stock.

Sur ce budget figurent les dépenses de fonctionnement liées par exemple à l'entretien des ZA ou encore les intérêts des emprunts des immobiliers d'entreprises. En recettes de fonctionnement, nous retrouvons principalement les loyers des immobiliers d'entreprises et le cas échéant, le produit des ventes de ces immobiliers d'entreprises.

En dépenses d'investissements, figurent principalement le remboursement du capital des emprunts liés aux immobiliers d'entreprises, les programmes d'investissement : nouveaux immobiliers d'entreprises, travaux sur les ZA existantes, etc. En recettes, figurent, le cas échéant, les emprunts nécessaires au financement des programmes d'investissement ou encore les subventions.

▪ **les 3 budgets des zones d'activités intercommunales : Bâgé-la-Ville, Feillens / Replonges et Manziat :**

Ces budgets sont traités en comptabilité de stock. Le principe consiste à acheter des terrains nus, à réaliser les travaux de viabilisation et à revendre les terrains viabilisés au prix coûtant, déduction faite, le cas échéant, des subventions.

L'achat des terrains et les travaux afférents viennent constituer un stock, qui est diminué lors des ventes. D'années en années, au rythme des travaux et des ventes, nous constatons un stock initial et un stock final. A l'issue des travaux d'aménagement et des ventes, chaque budget de zone doit s'équilibrer naturellement.

▪ **le budget pôle petite enfance :**

Ce budget retrace comme son nom l'indique toutes les dépenses et recettes liées au fonctionnement du pôle petite enfance à Replonges : halte-garderie, relais assistants maternels et ludothèque.

Sur ce budget figurent les dépenses et recettes de fonctionnement du pôle petite enfance : charges à caractère général, charges de personnels, participations des familles, de la CAF et de la MSA. Par nature déficitaire, la section de fonctionnement s'équilibre grâce à une prise en charge du déficit par le budget principal.

En dépenses d'investissements figurent les travaux éventuels sur le bâtiment ainsi que les divers équipements en jeux, matériel ou mobilier d'aménagement. Les écritures d'amortissement rendent cette section d'investissement naturellement excédentaire.

▪ **le budget ordures ménagères :**

Le service ordures ménagères est un service public à caractère industriel et commercial (SPIC), avec des modalités de suivi budgétaire et comptable bien spécifiques (instruction M4).

Les SPIC, quel que soit leur mode de gestion, sont soumis au principe de l'équilibre financier au moyen de la seule redevance perçue auprès des usagers. L'application de ce principe nécessite un budget spécifique, afin de déterminer la redevance en fonction du coût identifié du service.

Le budget reflète donc les éléments de calcul de la redevance, votée chaque année. Les dépenses de fonctionnement comprennent l'ensemble des charges nécessaires au fonctionnement du service ainsi que les intérêts des emprunts. Les principales recettes sont constituées du produit de la redevance, de la valorisation des matériaux récupérés et des soutiens d'Eco-emballages.

En dépenses d'investissements figurent le remboursement du capital des emprunts et le cas échéant, les travaux et projets (modernisation de la déchetterie, etc.) avec leurs éventuelles subventions en recettes.

▪ **le budget SPANC :**

Le service public d'assainissement non collectif est comme le service ordures ménagères un service public à caractère industriel et commercial (SPIC), qui respecte les mêmes modalités de suivi budgétaire et comptable.

Ce budget est également soumis au principe de l'équilibre financier au moyen de la seule redevance perçue auprès des usagers et reflète les éléments de calcul de la redevance, votée chaque année.

2. Les modalités de vote des budgets :

Le conseil communautaire vote les crédits au niveau du **chapitre budgétaire** (011 – Charges à caractère général ; 012 – Charges de personnel ; etc.), chaque chapitre regroupant plusieurs articles. Ainsi, le Président engage et mandate les dépenses dans la limite du crédit ouvert pour chacun des chapitres budgétaires.

Toutefois, **pour les programmes d'investissements** (en section d'investissement), le vote est réalisé **par opération**. Ainsi, le Président engage et mandate les dépenses dans la limite du crédit ouvert pour chacune des opérations.

NB : les programmes d'investissements s'échelonnent souvent sur plusieurs années. Il n'est donc pas rare que pour une opération, des dépenses soient engagées (devis ou marchés signés) et se poursuivent sur l'exercice budgétaire suivant.

Toutes les dépenses réellement engagées (devis ou marchés signés) sont automatiques reportées sur l'exercice suivant : il s'agit des crédits de report. Les crédits de report sont d'ores-et-déjà votés et ne font pas l'objet d'un nouveau vote. Seuls les crédits nouveaux sont soumis au vote de l'assemblée délibérante.

Par mesure de lisibilité, les crédits de report et les nouveaux crédits ont été globalisés sur la présentation des budgets.

BUDGET ADMINISTRATIF

▪ **Vue synthétique du budget :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
011	Charges à caractère général	188 095,16 €	187 983,03 €	186 413,00 €
012	Charges de personnel	261 308,00 €	259 037,46 €	322 615,00 €
014	Atténuation de produits	1 285 666,50 €	1 285 665,81 €	1 440 664,33 €
65	Autres charges de gestion courante	294 298,00 €	230 788,36 €	361 676,14 €
66	Charges financières	11 820,54 €	4 443,56 €	122 753,98 €
67	Autres charges exceptionnelle	1 488,52 €	1 488,52 €	500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 198 997,21 €	- €	534 755,48 €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	111 404,00 €	110 210,97 €	787 494,36 €
TOTAL DES DEPENSES		3 353 077,93 €	2 079 617,71 €	3 756 872,29 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
002	Excédent reporté	479 074,71 €	479 074,71 €	622 900,10 €
013	Atténuation des charges	3 628,02 €	7 953,78 €	- €
70	Produits des services	30 128,61 €	28 614,07 €	30 000,00 €
73	Impôts et taxes	1 838 431,68 €	2 167 838,00 €	2 017 773,96 €
74	Dotations et participations	923 500,00 €	1 183 124,54 €	999 228,00 €
75	Autres produits de gestion courante	77 514,91 €	76 882,63 €	77 065,23 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	2 713,68 €	- €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	800,00 €	800,00 €	9 905,00 €
TOTAL DES RECETTES		3 353 077,93 €	3 947 001,41 €	3 756 872,29 €
		Excédent 2009	1 867 383,70 €	

Résultats 2009 :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent de fonctionnement de 1 867 383,70€. Cet excédent sert à financer les restes à réaliser, soit une affectation de résultats (en section d'investissement) d'un montant de 1 244 483,60€. La différence se retrouve en recettes avec un excédent reporté pour un montant de 622 900,10€.

En dépenses :

011 – Charges à caractère général :

Les charges à caractère général restent globalement stables. Ces dépenses couvrent d'une part les frais de fonctionnement de la CCPB : énergie – électricité, fournitures administratives, locations, entretien et réparations des bâtiments, frais de maintenance, assurances, frais d'affranchissement et de télécommunications, taxes foncières ; et d'autre part des actions bien spécifiques : apprentissage de la natation, fournitures scolaires pour la CLIS et le RASED, dératissage. Les frais d'entretien des cours d'eau, non imputables en investissement, sont également intégrés à ce chapitre.

012 – Charges de personnel :

Les charges de personnel augmentent significativement pour différentes raisons : l'embauche d'une chargée de missions en cours d'année 2009, et celle d'un gardien de police en cours d'année 2010. Les évolutions des carrières des agents sont également intégrées.

014 – Atténuation de produits :

Ce chapitre est composé de l'attribution de compensation versée aux communes, qui représente le produit de taxe professionnelle que chaque commune percevait avant le passage à la taxe professionnelle unique. Ce montant reste invariable et s'établit à 1 266 558,33€.

Vient se rajouter à ce chapitre la dotation de solidarité communautaire, pour un montant en 2010 de 174 106,00€. Comme les années précédentes, il s'agit de la différence entre le produit de taxe professionnelle perçue en 2009 et en 2008, multiplié par 50%. Ce montant montre la dynamique des bases de taxe professionnelle et par voie de conséquence le développement économique du territoire.

65 – Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre comprend les subventions d'équilibre versées aux budgets du pôle petite enfance et action économique, par nature déficitaires ; ainsi que notre contribution au Syndicat Mixte Bresse Revermont Val-de-Saône, les indemnités et frais de formation des élus ainsi que les subventions aux associations.

Ce chapitre est en hausse significative pour différentes raisons. Tout d'abord, la subvention d'équilibre au budget action économique (33 869,65 €) n'avait pas été nécessaire au précédent budget. Ensuite, la dépense obligatoire pour la formation des élus (20% des dépenses des indemnités des élus) n'étaient jusqu'alors pas inscrite au budget.

Enfin, plusieurs associations n'ont pas sollicité le versement de leur subvention au titre de l'année 2009 et son en instance de paiement. Les crédits sont donc reportés sur 2010 avec un impact certain (cf. ci-dessous).

	SUBVENTIONS	Prévues en 2009	Versées en 2009	Prévues en 2010
	ADAPA	18 500,00 €		37 000,00 €
	ADMR	11 500,00 €		23 000,00 €
	LABOUR	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	COMITE JUMELAGE	4 573,00 €		4 573,00 €
	ANIMATION PETITE ENFANCE (CRECHE ST LAURENT SUR SAONE)	12 500,00 €	16 290,00 €	12 500,00 €
	EBS	2 287,00 €	2 287,00 €	2 287,00 €
	FOYER COOPERATIF COLLEGE	3 141,00 €		6 282,00 €
6	LA JEANNE D'ARC			1 000,00 €
5	JEUNES SAPEURS POMPIERS	500,00 €	500,00 €	400,00 €
7	IRAP-APP	2 500,00 €		2 500,00 €
4	MARPA	3 800,00 €		8 000,00 €
	ROUTE DE LA BRESSE	4 414,00 €	4 414,00 €	4 414,00 €
	OFFICE TOURISME	30 500,00 €	30 500,00 €	31 120,00 €
	SOCIETES DE CHASSE	2 402,00 €	1 601,90 €	1 000,00 €
	UGSEL	1 144,00 €		2 288,00 €
	USEP-COMITE LOCAL LAIQUE	1 144,00 €	1 144,00 €	1 144,00 €
	ZINZINS	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	TOTAL	102 405,00 €	59 236,90 €	140 008,00 €

66 – Charges financières :

Ce chapitre représente les intérêts des emprunts de la CCPB. Une réelle augmentation est prévue car les investissements réalisés et ceux à venir nécessitent des financements. Toutefois, au lieu de contracter de nouveaux emprunts, un transfert depuis le budget action économique a été réalisé. En effet, suite à la vente d'immobiliers d'entreprises, les prêts ont été conservés et sont aujourd'hui

réaffectés au budget administratif pour le financement des différents projets. Cela évite tout particulièrement le paiement des frais de remboursement anticipé.

67 – Autres charges exceptionnelles :

Ce chapitre a, comme son nom l'indique, une vocation exceptionnelle. Toutefois, l'ouverture de crédits sur ce chapitre évite, le cas échéant, une décision modificative en cours d'exercice.

Le vote se fait en effet au chapitre et si aucun crédit n'est prévu, aucune dépense ne peut s'effectuer. En 2009, il s'agissait de titres annulés sur exercice antérieur (relatifs à la CLIS).

023 – Virement à la section d'investissement

Opération d'ordre : dépense de fonctionnement = recette d'investissement

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement correspond, après équilibrage de la section de fonctionnement, aux crédits disponibles en fonctionnement pouvant être virés en section d'investissement pour financer les programmes d'investissements 2010.

042 – Opérations d'ordre de transfert entre section

Opération d'ordre : dépense de fonctionnement = recette d'investissement

Ce chapitre correspond aux amortissements. Il augmente très significativement suite notamment à l'annonce de l'obligation d'amortir les fonds de concours ainsi que la participation de la CCPB à la restructuration du collège Roger POULNARD. L'amortissement de ces dépenses se ferait sur trois années, proposition permettant de ne pas compromettre l'équilibre général du budget.

En recettes :

002 – Excédent reporté :

Il s'agit de l'excédent reporté en 2010 après affectation des résultats en fonction des résultats 2009 (cf. commentaire sur les résultats 2009 ci-avant).

013 – Atténuation des charges :

Dans ce chapitre figurent les remboursements sur rémunérations du personnel : arrêts maladie, congés divers, etc. Il n'en est pas prévu en 2010.

70 – Produits des services :

Ces recettes correspondent aux redevances perçues pour la mise à disposition du gymnase Armand MOREL au collège et aux associations. Figurent également les remboursements de mise à disposition de notre agent technique auprès de l'association AMCAVIPA. Ces recettes sont relativement stables d'années en années.

73 – Impôts et taxes :

Les recettes fiscales de la CCPB proviennent exclusivement de la taxe professionnelle. La dynamique des bases et donc le développement économique du territoire permet d'afficher une hausse conséquente du produit de taxe professionnelle sur l'exercice 2009.

L'article 2 de la loi de finances 2010 relatif à la suppression de la taxe professionnelle instaure un mécanisme transitoire de compensation pour l'exercice 2010. Cette compensation relais garantit un produit au moins égal au montant de la taxe professionnelle perçue en 2009. Depuis le mois de janvier, la CCPB perçoit chaque mois au titre de cette compensation relais le douzième du produit de la taxe professionnelle perçue en 2009 sur le rôle général, soit 2 017 773,96€ au total. En effet, un rôle supplémentaire a été perçu en 2009 pour un montant de 150 064,00€ et n'est pas intégré à la compensation relais. Les rôles supplémentaires seront régularisés en juin 2011.

74 – Dotations et participations :

Figurent notamment à ce chapitre la dotation globale de fonctionnement, l'autre composante principale des ressources de la CCPB

Les participations sont diverses : du département pour les annuités du gymnase Armand MOREL, de la commune de Saint-Laurent-sur-Saône suite à son retrait du SIVOM, des communautés de communes de Pont-de-Vaux et Pont-de-Veyle pour la médecine scolaire, du syndicat des eaux Saône-Veyle pour les frais de fonctionnement de la structure et enfin de l'Etat pour les compensations au titre de la taxe professionnelle.

En 2009, est venue se rajouter à ce chapitre la participation de la commune de Replonges pour la construction de la salle de gymnastique, d'un montant de 160 843,01€.

75 – Autres produits de gestion courante :

Il s'agit des revenus des immeubles, gendarmerie et centre médico-social, et du remboursement des 50% des frais d'apprentissage de la natation.

77 – Produits exceptionnels :

Comme son nom l'indique, figurent à ce chapitre des produits exceptionnels, comme les indemnités des assurances en cas de sinistres.

042 – Opérations d'ordre de transfert entre section

Opération d'ordre : recette de fonctionnement = dépense d'investissement

Ce chapitre correspond à l'amortissement des subventions.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	957 466,20 €	957 466,20 €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	145 200,15 €	46 505,87 €	282 662,39 €
Op.	Programmes d'investissements	2 763 529,78 €	1 083 898,40 €	5 575 751,52 €
62	Matériel de bureau et équipement informatique	32 500,00 €	6 955,04 €	45 000,00 €
66	Signalétique des randonnées pédestres	23 000,00 €	495,06 €	30 000,00 €
78	Hydraulique - Restauration des berges et des cours d'eau	138 588,00 €	36 476,35 €	135 000,00 €
81	Restructuration du collège Roger POULNARD	276 106,00 €	274 356,69 €	- €
83	Construction d'une salle de gymnastique à Replonges	560 962,14 €	390 112,01 €	5 000,00 €
92	Fonds de concours versés aux communes	426 393,64 €	87 704,17 €	338 689,47 €
99	Extension du parking du collège Roger POULNARD	67 695,00 €	2 738,03 €	- €
100	Etude gérontologique	35 880,00 €	17 491,50 €	18 388,50 €
101	Construction de tennis couverts à Feillens	300 000,00 €	5 190,93 €	2 650 000,00 €
102	Boulodrome - Rénovation du système de chauffage	45 000,00 €	39 184,13 €	- €
103	Boulodrome - Isolation de la toiture	105 000,00 €	100 000,00 €	- €
104	Gymnase Armand Morel - Remplacement d'une porte et pose de carrelage mural	7 500,00 €	7 210,25 €	- €
104 bis	Gymnase Armand Morel - Réfection du plafond du local de rangement	- €	- €	4 000,00 €
105	Construction et aménagement d'un accueil de jour Alzheimer	100 000,00 €	329,14 €	265 000,00 €
106	Réserves foncières à côté du siège administratif	150 000,00 €	105 877,37 €	44 122,63 €
107	Construction d'un complexe sportif à Bâgé-la-Ville	107 865,00 €	4 362,34 €	103 502,66 €
108	Construction d'une petite unité de vie à Feillens	135 000,00 €	415,54 €	134 584,46 €
109	Construction d'un pôle petite enfance à Bâgé-la-Ville	108 000,00 €	3 402,86 €	1 575 300,00 €
110	Construction de maisons d'assistants maternels	59 400,00 €	1 136,20 €	58 263,80 €
111	Etude globale sur les eaux pluviales	44 810,00 €	- €	53 600,00 €
112	Plans de mise en accessibilité des voies et espaces publics	9 830,00 €	460,79 €	11 800,00 €
113	Etude des voies structurantes	30 000,00 €	- €	32 000,00 €
114	Mise en réseau des bibliothèques municipales	- €	- €	71 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	5 000,00 €	4 862,94 €	5 000,00 €
23	Immobilisations en cours	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	800,00 €	800,00 €	9 905,00 €
TOTAL DES DEPENSES		3 876 996,13 €	2 093 533,41 €	5 878 318,91 €
RECETTES				
021	Virement de la section de fonctionnement	1 198 997,21 €	- €	534 755,48 €
001	Excédent Reporté	- €	- €	115 014,89 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 790 439,99 €	1 827 821,99 €	1 805 591,57 €
13	Subventions d'investissement	30 099,00 €	270 515,34 €	870 043,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	746 055,93 €	- €	1 765 419,61 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	111 404,00 €	110 210,97 €	787 494,36 €
TOTAL DES RECETTES		3 876 996,13 €	2 208 548,30 €	5 878 318,91 €
			Excédent ou déficit 2009	115 014,89 €

Résultats 2009 :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent d'investissement de 115 014,89€, qui est repris en recettes d'investissement.

En dépenses :

16 – Emprunts et dettes assimilées :

Ce chapitre représente le remboursement du capital des emprunts de la CCPB. L'augmentation de ce chapitre est le pendant du chapitre 66 (charges financières) en section de fonctionnement suite au transferts des prêts pour le financement du programme d'investissements.

Les programmes d'investissements :

62 – Matériel de bureau et équipement informatique :

Cette opération regroupe l'ensemble des dépenses liées à la réorganisation des bureaux rendue nécessaire après le recrutement de nouveaux agents : acquisition de mobilier de bureau, installation de prises électriques et informatiques supplémentaires, achat de nouveaux téléphones et remplacement de l'autocommutateur, achat de postes informatique supplémentaires.

Cette opération comprend également une évolution importante du système informatique de la CCPB appelée « virtualisation des serveurs ». L'objectif principal est de permettre une sauvegarde intégrale de notre système informatique et de nos données hors de la CCPB. En cas de défaillance du système, vol, ou autre, tout peut être redéployé très rapidement, sans perte des données.

Enfin, il est prévu l'évolution des logiciels de comptabilité, paie et carrière des agents (Magnus) vers la nouvelle génération de ces logiciels (Emagnus), nettement plus ergonomiques et performants, qui permettront d'optimiser le travail des agents administratifs.

66 – Signalétiques des randonnées pédestres :

Cette opération prévoit pour 2010 l'installation des panneaux de signalétiques des randonnées pédestres (panneaux RIR) dans chacune des communes ainsi que la mise en forme et l'édition des carto-guides.

78 – Hydraulique – Restauration des berges et des cours d'eau :

Ce programme d'investissements comprend les restes à réaliser de l'année 2009 et le programme des travaux 2010.

81 – Restructuration du collège Roger POULNARD :

Le solde de la participation de la CCPB à cette restructuration-extension a été versé en 2009. Cette opération est achevée.

83 – Construction d'une salle de gymnastique à Replonges :

L'opération est achevée ; il reste à solder quelques dépenses.

92 – Fonds de concours versés aux communes :

Cette opération reprend tous les fonds de concours qui ont d'ores-et-déjà été votés (voirie d'intérêt communautaire, équipements sportifs et socioculturels et hydrauliques). Le montant 2010 correspond donc aux restes à réaliser 2009.

99 – Extension du parking du collège Roger POULNARD :

Cette opération est stoppée et sera intégrée à celle pour la réalisation du complexe sportif à Bâgé-la-Ville.

100 – Etude gérontologique :

Cette opération s'est achevée en février 2010 ; les crédits inscrits correspondent aux restes à réaliser 2009.

101 – Construction de tennis couverts à Feillens :

Il s'agit de l'intégralité de l'opération : travaux, frais d'ingénierie et terrain.

102 – Boulodrome – Rénovation du système de chauffage :

Les travaux sont achevés ; cette opération est soldée.

103 – Boulodrome – Isolation de la toiture :

Les travaux sont achevés ; cette opération est soldée.

104 – Gymnase Armand MOREL – Remplacement d'une porte et pose de carrelage mural :

Les travaux sont achevés ; cette opération est soldée.

104 bis – Gymnase Armand MOREL – Réfection du plafond du local de rangement :

Il s'agit d'une nouvelle opération pour un montant de 4 000€.

105 – Construction et aménagement d'un accueil de jour Alzheimer :

Toutes les dépenses sont prévues en 2010.

106 – Réserves foncières à côté du siège administratif :

Les crédits 2010 correspondent aux restes à réaliser 2009.

107 – Construction d'un complexe sportif à Bâgé-la-Ville :

Les crédits 2010 correspondent aux restes à réaliser 2009 et ne concernent que les frais d'ingénierie ; il n'est pas prévu de travaux en 2010.

108 – Construction d'une petite unité de vie à Feillens :

Les crédits 2010 correspondent aux restes à réaliser 2009 et ne concernent que les frais d'ingénierie ; il n'est pas prévu de travaux en 2010.

109 – Construction d'un pôle petite enfance à Bâgé-la-Ville :

Il s'agit de l'intégralité de l'opération : travaux, frais d'ingénierie, matériel et mobilier d'aménagement.

110 – Construction de maisons d'assistants maternels :

Les crédits 2010 correspondent aux restes à réaliser 2009 et ne concernent que les frais d'ingénierie ; il n'est pas prévu de travaux en 2010.

111 – Etude globale sur les eaux pluviales :

L'étude sera réalisée entièrement en 2010 ; toutes les dépenses sont inscrites en 2010.

112 – Plans de mise en accessibilité des voies et espaces publics :

La prestation sera réalisée entièrement en 2010 ; toutes les dépenses sont inscrites en 2010.

113 – Etude des voies structurantes :

L'étude sera réalisée entièrement en 2010 ; toutes les dépenses sont inscrites en 2010.

114 – Mise en réseau des bibliothèques municipales :

Il s'agit d'une nouvelle opération, programmée en 2010.

21 – Immobilisations corporelles :

Chaque année, une somme de 5000,00€ est inscrite à ce chapitre et non affectée pour des imprévus. En 2009, cela a permis de faire l'achat d'une auto laveuse.

23 – Immobilisation en cours :

Chaque année, une somme de 5000,00€ est inscrite à ce chapitre et non affectée pour des imprévus. En 2009, aucune dépense imprévue n'a été réalisée.

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section :

Opération d'ordre : dépense d'investissement = recette de fonctionnement

Ce chapitre correspond à l'amortissement des subventions.

En recettes :

021 – Virement de la section de fonctionnement :

Opération d'ordre : recette d'investissement = dépense de fonctionnement

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement correspond, après équilibrage de la section de fonctionnement, aux crédits disponibles en fonctionnement pouvant être virés en section d'investissement pour financer les programmes d'investissements 2010.

001 – Excédent reporté :

Il s'agit de l'excédent reporté en 2010 en fonction des résultats 2009.

10 – Dotations, fonds divers et réserves :

Ce chapitre comprend l'affectation des résultats de 2009 et le fonds de compensation pour TVA.

16 – Emprunts et dettes assimilées :

Ce chapitre correspond à notre besoin de financement en emprunt, déterminé en fonction du programme d'investissements inscrit sur l'exercice budgétaire 2010.

En fonction du rythme de réalisation des opérations et de la situation de trésorerie, l'emprunt n'est pas obligatoirement réalisé.

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section

Opération d'ordre : recette d'investissement = dépense de fonctionnement

Ce chapitre correspond aux amortissements. Il augmente très significativement suite notamment à l'annonce de l'obligation d'amortir les fonds de concours ainsi que la participation de la CCPB à la restructuration du collège Roger POULNARD. L'amortissement de ces dépenses se feraient sur trois années, proposition permettant de ne pas compromettre l'équilibre général du budget.

BUDGET ACTION ECONOMIQUE

▪ Vue synthétique du budget :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
002	Déficit de fonctionnement reporté	25 962.86 €	25 962.86 €	- €
011	Charges à caractère général	29 293.31 €	21 173.33 €	43 888.45 €
66	Charges financières	180 793.00 €	135 670.34 €	34 100.00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement			5 000.00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	238 141.80 €	2 558 784.14 €	289 572.29 €
023	Virement à la section d'investissement	97 260.00 €	- €	126 543.89 €
TOTAL DES DEPENSES		571 450.97 €	2 741 590.67 €	499 104.63 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
002	Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €	165 413.54 €
74	Dotations, subventions et participations	- €	308.40 €	- €
75	Autres produits de gestion courante	433 568.72 €	413 015.47 €	230 355.76 €
77	Produits exceptionnels	- €	2 436 680.34 €	8 970.00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	57 000.00 €	57 000.00 €	94 365.33 €
TOTAL DES RECETTES		490 568.72 €	2 907 004.21 €	499 104.63 €

Résultats 2009 :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent de fonctionnement de 165 413,54€, qui est reporté en recettes de fonctionnement.

En dépenses :

002 – Déficit de fonctionnement reporté :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent de fonctionnement, contrairement à l'exercice 2008 où le déficit de fonctionnement reporté s'élevait à la somme de 25 962,86€.

011 – Charges à caractère général :

Ce chapitre comprend les dépenses liées à l'entretien des zones d'activités, l'entretien des bâtiments, les primes d'assurance, les taxes foncières et la participation de la CCPB à l'animation de l'Opération Rurale Collective. Les charges augmentent en 2010 car il faut prévoir l'entretien des nouvelles zones d'activités et un sinistre a eu lieu sur le portail d'entrée d'AGRIGEL.

66 – Charges financières :

Ce chapitre représente les intérêts des emprunts contractés pour les immobiliers d'entreprises. Ils diminuent fortement en 2010 suite au rachat de plusieurs immobiliers d'entreprises.

042 – Opérations d'ordre de transfert entre section :

Opération d'ordre : dépense de fonctionnement = recette d'investissement

Ce chapitre correspond en 2010 aux amortissements. Les réalisations 2009 étaient augmentées de la valeur comptable des immobiliers d'entreprises vendus, et notamment la vente de la plateforme de stockage POLIECO, ce qui explique le montant important.

023 – Virement à la section d'investissement :

Opération d'ordre : dépense de fonctionnement = recette d'investissement

L'équilibre général du budget ne prévoit pas de virement à la section d'investissement.

En recettes :

002 – Résultat de fonctionnement reporté :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent de fonctionnement de 165 413,54€, qui est reporté en recettes de fonctionnement.

74 – Dotations, subventions et participations :

Les réalisations 2009 correspondent au solde de la participation de la commune de Saint-Laurent-sur-Saône à l'opération HUMOSOL, plateforme de compostage de déchets légumiers mise en place sous le SIVOM. Cet atelier relais étant arrivé à échéance, aucune participation n'est prévue pour 2010.

75 – Autres produits de gestion courante :

Ce chapitre comprend les loyers perçus des immobiliers d'entreprises et les reversement de taxes foncières des immobiliers d'entreprises. Par nature déficitaire, la section de fonctionnement s'équilibre par une prise en charge du déficit par le budget principal, incluse dans ce chapitre et qui s'élève en 2010 à 33 869,65€.

77 – Produits exceptionnels :

Les produits des ventes des immobiliers d'entreprises figurent à ce chapitre, expliquant les réalisations 2009. Pour 2010, aucune vente n'est prévue pour l'instant, mais il s'agit d'une indemnité d'assurance suite au sinistre d'AGRIGEL.

042 – Opérations d'ordre de transfert entre section :

Opération d'ordre : recette de fonctionnement = dépense d'investissement

Ce chapitre correspond aux amortissements des subventions.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	760 757.60 €	366 740.88 €	131 306.40 €
Op.	Programmes d'investissements	1 330 601.91 €	726 005.60 €	1 464 364.12 €
018	Mesures compensatoires - Bassins écrêteurs de crues	267 647.35 €	45 635.43 €	222 011.92 €
019	Participation à l'Opération Rurale Collective (ORC)	25 722.00 €	12 243.26 €	17 811.00 €
022	Plate forme de stockage pour Polieco - Immobilier d'entreprise	45 750.56 €	34 145.44 €	6 750.00 €
023	Travaux de finition de la ZA Feillens Sud	162 757.45 €	161 671.00 €	- €
024	Réserves foncières à Saint-André-de-Bâgé	110 000.00 €	- €	117 500.00 €
026	Extension de la ZA Mâcon Est	84 166.67 €	79 173.79 €	4 992.88 €
027	Centre équestre - Immobilier d'entreprise	404 427.88 €	338 963.44 €	65 464.44 €
028	Pépinière entreprises	120 000.00 €	54 173.24 €	65 826.76 €
029	Fermetures RION - Immobilier d'entreprise	61 380.00 €	- €	677 825.50 €
030	Union des coopératives - Immobilier d'entreprise	48 750.00 €	- €	65 000.00 €
031	Travaux de finition des ZA Lavy et des Teppes	- €	- €	221 181.62 €
020	Dépenses imprévues invest			126 543.89 €
21	Immobilisations corporelles	1 695 885.78 €	397 799.00 €	- €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	57 000.00 €	154 146.00 €	94 365.33 €
TOTAL DES DEPENSES		3 844 245.29 €	1 644 691.48 €	1 816 579.74 €
RECETTES				
		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	314 867.90 €	314 867.90 €	1 229 720.56 €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	170 743.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	999 581.20 €	- €	- €
204	Subventions d'équipement versés	- €	760.00 €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement			126 543.89 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	238 061.00 €	2 558 784.14 €	289 572.29 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 291 735.19 €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES		3 844 245.29 €	2 874 412.04 €	1 816 579.74 €

Résultats 2009 :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent d'investissement de 1 229 720,56€, qui est repris en recettes d'investissement.

En dépenses :

16 – Emprunts et dettes assimilées :

Ce chapitre représente le remboursement du capital des emprunts contractés pour les immobiliers d'entreprises. Ils diminuent fortement en 2010 suite au rachat de plusieurs immobiliers d'entreprises.

Les programmes d'investissements :

018 – Mesures compensatoires – Bassins écrêteurs de crues :

Cette opération a débuté par la bassin de Ternant et sera suivi par le bassin de la Grande Loëze. Les acquisitions foncières sont en voie d'achèvement. Les crédits 2010 correspondent aux restes à réaliser 2009.

019 – Participation à l'Opération Rurale Collective (ORC) :

Cette opération s'achève en 2010 et les crédits ont été estimés par le Syndicat Mixte Bresse Revermont Val-de-Saône, qui anime l'ORC.

022 – Plate forme de stockage pour Polieco – Immobilier d'entreprise :

Subsistait un solde de facture d'ingénierie et de travaux, réglées en début d'année 2010 et correspondant à des restes à réaliser de l'année 2009.

023 – Travaux de finition de la ZA Feillens Sud :

Les travaux sont achevés et l'opération soldée.

024 – Réserves foncières à Saint-André-de-Bâgé :

Il s'agit des terrains appartenant à la SCI de la Tire au niveau de la Croisée. Les crédits 2010 intègrent le prix des terrains et les frais notariés, ces derniers étant estimés à 7 500,00€.

026 – Extension de la ZA Mâcon-Est :

Les travaux ont été réalisés en 2009. Il reste à solder des factures, les crédits 2010 correspondant aux restes à réaliser de 2009.

027 – Centre équestre – Immobilier d'entreprise :

Cette opération s'est achevée en décembre 2009 ; les crédits inscrits correspondent aux restes à réaliser 2009.

028 – Pépinière d'entreprises :

Les crédits 2010 correspondent aux restes à réaliser 2009 et ne concernent que les frais d'ingénierie ; il n'est pas prévu de travaux en 2010.

029 – Fermetures RION – Immobilier d'entreprise :

Il s'agit de l'intégralité de l'opération : travaux, frais d'ingénierie et terrain.

030 – Union des coopératives – Immobilier d'entreprise :

Il s'agit des frais d'ingénierie et d'une partie des acquisitions de terrain.

031 – Travaux de finition des ZA Lavy et des Teppes :

Des travaux de finition sont à réaliser sur ces deux ZA mais ne sont pas encore chiffrés. Les crédits inscrits en 2010 correspondent à l'équilibre de la section d'investissement.

21 – Immobilisations corporelles :

Les réalisations 2009 correspondent à l'achat de l'ancienne scierie CHEVALIER et à la régularisation de la TVA à reverser suite aux ventes d'immobiliers d'entreprises. Aucune dépenses hors opération n'est prévue en 2010 sur ce chapitre.

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section :

Opération d'ordre : dépense d'investissement = recette de fonctionnement

Ce chapitre correspond à l'amortissement des subventions.

En recettes :

001 – Solde d'exécution d'investissement reporté :

Il s'agit de l'excédent 2009 reporté en 2010.

13 – Subventions d'investissement :

Ce chapitre comprend la subvention accordé par le Conseil Général de l'Ain pour l'immobilier d'entreprise des Fermetures RION.

16 – Emprunts et dettes assimilées :

Ce chapitre correspond à notre besoin de financement en emprunt, déterminé en fonction du programme d'investissements inscrit sur l'exercice budgétaire 2010. Compte tenu de l'excédent reporté, l'emprunt n'est pas nécessaire.

204 – Subventions d'équipement versées :

Il s'agit du remboursement d'un trop versé dans le cadre de l'ORC.

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section

Opération d'ordre : recette d'investissement = dépense de fonctionnement

Ce chapitre correspond aux amortissements. Les réalisations 2009 étaient augmentées de la valeur comptable des immobiliers d'entreprises vendus, et notamment la vente de la plateforme de stockage POLIECO, ce qui explique le montant important.

BUDGET ZAI BAGE-LA-VILLE

▪ **Vue synthétique du budget :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
042	Stock initial	237 744.86 €	237 744.86 €	545 393.31 €
11	Achat et variations des stocks	1 823 662.27 €	307 648.45 €	1 549 510.00 €
TOTAL DES DEPENSES		2 061 407.13 €	545 393.31 €	2 094 903.31 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
002	Excédent reporté	- €	- €	38 146.00 €
7015	Vente de terrains	- €	- €	261 000.00 €
74836	Dotation Développement Rural	- €	38 146.00 €	89 007.00 €
042	Stock final	2 061 407.13 €	545 393.31 €	1 706 750.31 €
TOTAL DES RECETTES		2 061 407.13 €	583 539.31 €	2 094 903.31 €

Résultats 2009 :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent de fonctionnement de 38 146,00€, qui est reporté en recettes de fonctionnement.

Budget traité en comptabilité de stocks, de nombreuses écritures sont des écritures d'ordre. Ne sont commentées que les écritures réelles.

En dépenses :

11 – Achats et variations des stocks :

Ce chapitre est le plus important et comprend le solde des achats de terrains, le solde des engagement de travaux sur la ZAI Charlemagne, les premiers travaux du giratoire sur la ZAI du Buchet, les frais d'ingénierie, d'appel d'offres et les taxes foncières.

En recettes :

7015 – Vente de terrains :

Il est prévu de vendre des terrains aménagés pour un montant de 261 000,00€.

74 – Dotations, subventions et participations :

Il s'agit d'une subvention d'Etat au titre de la DDR pour l'aménagement de la ZAI Charlemagne.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	237 744.86 €	237 744.86 €	545 393.31 €
040	<i>Stock final</i>	2 061 407.13 €	545 393.31 €	1 706 750.31 €
TOTAL DES DEPENSES		2 299 151.99 €	783 138.17 €	2 252 143.62 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
040	<i>Stock initial</i>	237 744.86 €	237 744.86 €	545 393.31 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 061 407.13 €	- €	1 706 750.31 €
TOTAL DES RECETTES		2 299 151.99 €	237 744.86 €	2 252 143.62 €

Les écritures de la section d'investissement sont essentiellement des écritures de stocks, l'emprunt étant quant à lui un emprunt d'équilibre de la section.

BUDGET ZAI FEILLENS / REPLONGES

▪ **Vue synthétique du budget :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
042	Stock initial	880 201.88 €	880 201.88 €	1 080 100.47 €
11	Achat et variations des stocks	1 753 498.11 €	564 818.59 €	2 798 400.00 €
TOTAL DES DEPENSES		2 633 699.99 €	1 445 020.47 €	3 878 500.47 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
002	Excédent reporté	94 951.63 €	94 951.63 €	173 495.07 €
042	Stock final	1 280 119.53 €	1 080 100.47 €	1 948 045.01 €
70	Vente de terrains aménagés	823 575.00 €	364 920.00 €	1 400 450.00 €
74	Dotations, subventions et participations	435 053.83 €	78 543.44 €	356 510.39 €
TOTAL DES RECETTES		2 633 699.99 €	1 618 515.54 €	3 878 500.47 €

Résultats 2009 :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent de fonctionnement de 173 495,07€, qui est reporté en recettes de fonctionnement.

Budget traité en comptabilité de stocks, de nombreuses écritures sont des écritures d'ordre. Ne sont commentées que les écritures réelles.

En dépenses :

11 – Achats et variations des stocks :

Ce chapitre est le plus important et comprend le solde des achats de terrains, le solde des engagements de travaux sur la ZAI à Feillens, les premiers travaux de la ZAI Feillens/Replonges, les frais d'ingénierie, d'appel d'offres et les taxes foncières.

En recettes :

7015 – Vente de terrains :

Il est prévu de vendre des terrains aménagés pour un montant de 1 400 450,00€.

74 – Dotations, subventions et participations :

Il s'agit d'une subvention d'Etat au titre de la DDR et d'une subvention du Conseil Général de l'Ain pour l'aménagement de la ZAI à Feillens.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	880 201.88 €	880 201.88 €	1 080 100.47 €
040	Stock final	1 280 119.53 €	1 080 100.47 €	1 948 045.01 €
TOTAL DES DEPENSES		2 160 321.41 €	1 960 302.35 €	3 028 145.48 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
040	Stock initial	456 898.36 €	880 201.88 €	1 080 100.47 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 280 119.53 €	- €	1 948 045.01 €
TOTAL DES RECETTES		1 737 017.89 €	880 201.88 €	3 028 145.48 €

Les écritures de la section d'investissement sont essentiellement des écritures de stocks, l'emprunt étant quant à lui un emprunt d'équilibre de la section.

BUDGET ZAI MANZIAT

▪ **Vue synthétique du budget :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en en 2010
042	Stock initial	78 384,14 €	78 384,14 €	105 410,18 €
11	Achat et variations des stocks	360 375,23 €	27 026,04 €	181 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES		438 759,37 €	105 410,18 €	286 410,18 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en en 2010
042	Stock final	438 759,37 €	105 410,18 €	286 410,18 €
TOTAL DES RECETTES		438 759,37 €	105 410,18 €	286 410,18 €
Excédent ou déficit 2009			-	€

Résultats 2009 :

L'exercice 2009 est clôt en équilibre.

Budget traité en comptabilité de stocks, de nombreuses écritures sont des écritures d'ordre. Ne sont commentées que les écritures réelles.

En dépenses :

11 – Achats et variations des stocks :

Ce chapitre est le plus important et comprend le solde des achats de terrains, les travaux de déconstruction des bâtiments de l'ancienne coopérative à Manziat pour la partie propriété de la CCPB, les frais d'ingénierie, d'appel d'offres et les taxes foncières.

En recettes :

Sans vente de terrains ni subventions, les recettes comprennent les écritures de stocks.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	78 384,14 €	78 384,14 €	105 410,18 €
040	Stock final	438 759,37 €	105 410,18 €	286 410,18 €
TOTAL DES DEPENSES		517 143,51 €	183 794,32 €	391 820,36 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
040	Stock initial	78 384,14 €	78 384,14 €	105 410,18 €
16	Emprunts et dettes assimilées	438 759,37 €	- €	286 410,18 €
TOTAL DES RECETTES		517 143,51 €	78 384,14 €	391 820,36 €
		Déficit 2009	105 410,18 €	

Les écritures de la section d'investissement sont essentiellement des écritures de stocks, l'emprunt étant quant à lui un emprunt d'équilibre de la section.

BUDGET POLE PETITE ENFANCE

▪ Vue synthétique du budget :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
002	Déficit reporté	- €	- €	- €
011	Charges à caractère général	32 340,00 €	29 528,03 €	36 440,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	175 574,00 €	175 393,44 €	198 280,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	100,00 €
042	Dotations aux amortissements	49 725,00 €	49 656,61 €	48 065,14 €
TOTAL DES DEPENSES		257 639,00 €	254 578,08 €	282 885,14 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
013	Atténuation de charges	- €	1 796,19 €	- €
70	Produits des services et ventes diverses	35 000,00 €	40 497,14 €	40 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	95 000,00 €	108 196,44 €	105 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	98 266,00 €	74 622,31 €	108 535,14 €
77	Produits exceptionnels	- €	101,00 €	- €
042	Amortissement des subventions	29 373,00 €	29 365,00 €	29 350,00 €
TOTAL DES RECETTES		257 639,00 €	254 578,08 €	282 885,14 €
		Excédent ou déficit 2009	- €	

Résultats 2009 :

L'exercice 2009 est clôt en équilibre grâce à la subvention d'équilibre d'un montant de 74 622,31€ reçu du budget principal.

En dépenses :

011 – Charges à caractère général :

Les charges à caractère général augmentent sensiblement suite à la prise en compte de l'évolution du coût de la vie. Ces dépenses couvrent l'ensemble des frais de fonctionnement du pôle petite enfance (énergies, entretien, alimentation, etc.) pour les trois services. Ce chapitre comprend aussi la rémunération des intervenants extérieurs lors de soirées-débats ou manifestations, ou encore les fournitures pédagogiques pour les animations tout au long de l'année et les différentes fêtes organisées (de Noël, du Jeu, etc.).

012 – Charges de personnel :

L'évolution de ces charges tient compte de l'augmentation durant l'année de la valeur du point d'indice et de l'évolution de la carrière des agents. Toutefois l'augmentation significative de ce chapitre s'explique par l'évaluation des charges suite à la mobilisation de l'équipe en place à prévoir pour la mise en place du nouveau projet de pôle petite enfance à Bâgé-la-Ville et l'évolution de la halte-garderie en multi-accueil.

67 – Charges exceptionnelles :

Ce chapitre tient compte des éventuels titres ou factures annulées sur exercice antérieur.

042 – Opérations d'ordre de transfert entre section :

Opération d'ordre : dépense de fonctionnement = recette d'investissement

Ce chapitre correspond en 2010 aux amortissements.

En recettes :

013 – Atténuation de charges :

Dans ce chapitre figurent les remboursements sur rémunérations du personnel : arrêts maladie, congés divers, etc. Il n'a pas été prévu de recettes en 2010.

70 – Produits des services :

Il s'agit du montant des factures émises auprès des familles utilisatrices des services du pôle petite enfance.

74 – Dotations, subventions et participations :

Ces recettes correspondent aux prestations de services reçues de la CAF et de la MSA.

75 – Autres produits de gestion courante :

Ce chapitre représente la subvention d'équilibre reçu du budget principal.

77 – Produits exceptionnels :

Ces recettes exceptionnelles correspondent en 2009 à des amendes pour jeux non rendus à la ludothèque. Aucune recette n'est inscrite pour 2010 puisqu'exceptionnelle.

042 – Opérations d'ordre de transfert entre section :

Opération d'ordre : recette de fonctionnement = dépense d'investissement

Ce chapitre correspond aux amortissements des subventions.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
Op.	67 - Travaux et projets 2010 (Equilibre)	41 037,75 €	6 496,42 €	57 340,08 €
040	Amortissement des subventions	29 373,00 €	29 365,00 €	29 350,00 €
TOTAL DES DEPENSES		70 410,75 €	35 861,42 €	86 690,08 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
001	Excédent d'investissement reporté	20 685,75 €	20 685,75 €	38 624,94 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	4 144,00 €	- €
040	Dotations aux amortissements	49 725,00 €	49 656,61 €	48 065,14 €
TOTAL DES RECETTES		70 410,75 €	74 486,36 €	86 690,08 €
Excédent 2009			38 624,94 €	

Résultats 2009 :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent d'investissement de 38 624,94€, qui est repris en recettes d'investissement.

En dépenses :

Le programme d'investissements :

67 – Travaux et projets 2010 (Equilibre) :

Le passage en multi-accueil de la halte-garderie implique la mise en conformité des lieux, notamment au niveau de la cuisine.

D'autre part, la section d'investissement étant naturellement en excédent, l'équilibre de la section est assuré par l'inscription de crédits sur cette opération.

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section :

Opération d'ordre : dépense d'investissement = recette de fonctionnement

Ce chapitre correspond à l'amortissement des subventions.

En recettes :

001 – Excédent d'investissement reporté :

Il s'agit de l'excédent 2009 reporté en 2010.

10 – Dotations, fonds divers et réserves :

Les réalisations 2009 correspondent au FCTVA perçu au titre de l'année 2008.

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section

Opération d'ordre : recette d'investissement = dépense de fonctionnement

Ce chapitre correspond aux amortissements.

BUDGET ORDURES MENAGERES

▪ Vue synthétique du budget :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
011	Charges à caractère général	731 838,00 €	681 484,99 €	779 308,05 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	140 820,00 €	139 045,70 €	149 800,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 500,00 €	- €	2 500,00 €
66	Charges d'intérêts des emprunts et dettes	2 093,00 €	2 093,00 €	1 612,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	967,61 €	2 000,00 €
6815	Provisions pour risques et charges	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
042	Dotations aux amortissements	75 546,00 €	75 832,50 €	124 475,00 €
TOTAL DES DEPENSES		957 797,00 €	899 423,80 €	1 062 695,05 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
002	Excédent reporté	32 707,34 €	32 707,34 €	107 947,92 €
013	Variation de stock	57 157,00 €	53 895,26 €	42 551,05 €
70	Produits d'exploitation	797 491,66 €	811 215,57 €	833 262,08 €
74	Dotations et participations	45 000,00 €	84 936,51 €	50 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	- €	0,01 €	- €
77	Contributions directes	25 441,00 €	24 617,03 €	28 934,00 €
TOTAL DES RECETTES		957 797,00 €	1 007 371,72 €	1 062 695,05 €
		Excédent 2009	107 947,92 €	

Préambule : les dépenses et recettes sont conformes au vote lors du calcul de la redevance pour l'année 2010.

Résultats 2009 :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent de fonctionnement de 107 947,92€, qui est reporté en recettes de fonctionnement.

En dépenses :

011 – Charges à caractère général :

Les charges à caractère général couvrent l'ensemble des frais de fonctionnement du service ordures ménagères : collecte en porte à porte, déchetterie et points d'apports volontaires. Figurent à ce chapitre notamment les prestations d'enlèvement et de traitement de l'ensemble des déchets ménagers contractualisées avec nos prestataires.

Les prévisions 2010 sont supérieures aux réalisations 2009 car certaines factures de fin d'année pour les points d'apports volontaires et le traitement des déchets ménagers ont été payées sur l'exercice 2010.

012 – Charges de personnel et frais assimilés :

Il est prévu dans le calcul de la redevance 7 semaines d'absences et donc de remplacement pour chacun des agents (5 semaines de congés payés et 2 semaines imprévues pour maladies ou autre). Toutefois, les 2 semaines supplémentaires par agent n'étaient pas répercutées jusqu'alors sur le budget. Afin d'éviter des décisions modificatives de fin d'année et être conforme aux montants affichés dans le calcul de la redevance, le montant global a été inscrit dans les prévisions budgétaires 2010. Cela explique l'écart entre les réalisations 2009 et les prévisions 2010.

65 – Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre tient compte des éventuelles pertes sur créances irrécouvrables.

66 – Charges financières :

Ce chapitre représente les intérêts des emprunts de la CCPB sur ce budget, correspondant à l'emprunt pour la déchetterie.

67 – Charges exceptionnelles :

Ce chapitre tient compte des éventuels titres ou redevances annulés sur exercice antérieur.

6815 – Provisions pour risques et charges :

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une provision, réglementaire, pour d'éventuels risques d'impayés.

042 – Dotations aux amortissements :

Opération d'ordre : dépense de fonctionnement = recette d'investissement

Ce chapitre correspond aux amortissements.

En recettes :

002 – Excédent reporté :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent de fonctionnement de 107 947,92€, qui est reporté en recettes de fonctionnement.

013 – Variation de stock :

Ce chapitre correspond au stock final de conteneurs, composteurs et cadenas disponibles à la vente.

70 – Produits d'exploitation :

Il s'agit principalement du montant des redevances facturées aux usagers, augmenté des ventes des matériaux valorisables, de la facturation aux professionnels pour l'accès à la déchetterie ainsi que la vente de conteneurs, composteurs et cadenas.

74 – Dotations, subventions et participations :

Ces recettes correspondent aux soutiens d'Eco-Emballages.

75 – Autres produits de gestion courante :

Il s'agit d'une erreur ou arrondi de centimes en faveur de la CCPB.

77 – Contributions directes :

Opération d'ordre : recette de fonctionnement = dépense d'investissement

Ce chapitre correspond aux amortissements des subventions.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
001	Déficit d'investissement reporté	218 603,53 €	218 603,53 €	- €
16	Emprunts	10 610,00 €	10 608,11 €	11 080,00 €
21	Immobilisations corporelles	71 169,41 €	58 581,31 €	93 988,39 €
23	Immobilisation en cours	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
13 - 040	Amortissements des subventions	25 441,00 €	24 614,00 €	28 934,00 €
TOTAL DES DEPENSES		330 823,94 €	312 406,95 €	139 002,39 €
RECETTES		Prévues en 2009	Réalisées en 2009	Prévues en 2010
001	Excédent d'investissement reporté	- €	- €	333,39 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €
1068	Affectation de résultats	193 636,84 €	193 636,84 €	- €
13	Subventions d'investissement	57 465,00 €	43 271,00 €	14 194,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 176,10 €	- €	- €
28 - 040	Amortissement des immobilisations	75 546,00 €	75 832,50 €	124 475,00 €
TOTAL DES RECETTES		330 823,94 €	312 740,34 €	139 002,39 €
		Excédent 2009	333,39 €	

Résultats 2009 :

L'exercice 2009 se solde avec un excédent d'investissement de 333,39€, qui est repris en recettes d'investissement.

En dépenses :

16 – Emprunts :

Ce chapitre représente le remboursement du capital des emprunts, qui concerne la déchetterie.

21 – Immobilisations corporelles :

Ce chapitre comprend les travaux de modernisation réalisés en 2009 à la déchetterie. Les crédits 2010 reprennent les restes à réaliser 2009, qui correspondent au contrôle d'accès, et la section d'investissement étant naturellement en excédent, l'équilibre est réalisé grâce à l'inscription de crédits sur ce chapitre.

23 – Immobilisation en cours :

Chaque année, une somme de 5000,00€ est inscrite à ce chapitre et non affectée pour des imprévus. En 2009, aucune dépense imprévue n'a été réalisée.

13 – 040 – Amortissements des subventions :

Opération d'ordre : dépense d'investissement = recette de fonctionnement

Ce chapitre correspond à l'amortissement des subventions.

En recettes :

001 – Excédent d'investissement reporté :

Il s'agit de l'excédent 2009 reporté en 2010.

13 – Subventions d'investissement :

Ce chapitre comprend les subventions perçues pour les travaux de modernisation de la déchetterie. Il reste le solde à percevoir en 2010, après la réalisation des travaux de contrôle d'accès.

28 – 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section

Opération d'ordre : recette d'investissement = dépense de fonctionnement

Ce chapitre correspond aux amortissements.

BUDGET SPANC

▪ Vue synthétique du budget :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		Prévues en 2010
011	Charges à caractère général	10 720,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 500,00 €
042	Dotations aux amortissements	1 986,00 €
023	Virement à la section d'investissement	8 394,00 €
TOTAL DES DEPENSES		52 600,00 €
RECETTES		Prévues en 2010
70	Produits des services et ventes diverses	40 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	12 600,00 €
TOTAL DES RECETTES		52 600,00 €

Préambule : les dépenses et recettes sont conformes au vote lors du calcul de la redevance pour l'année 2010.

En dépenses :

011 – Charges à caractère général :

Les charges à caractère général couvrent l'ensemble des frais de fonctionnement du SPANC : carburant, achats de petits équipements, frais d'affranchissements, de télécommunications, de formation du personnel, etc.

012 – Charges de personnel et frais assimilés :

Ce chapitre tient compte du salaire du technicien, des diverses charges sociales afférentes et des frais de médecine du travail.

042 – Dotations aux amortissements :

Opération d'ordre : dépense de fonctionnement = recette d'investissement

Ce chapitre correspond aux amortissements. Il s'agit de la reprise sur ce budget de l'amortissement du véhicule de service.

023 – Virement à la section d'investissement

Opération d'ordre : dépense de fonctionnement = recette d'investissement

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement correspond, après équilibrage de la section de fonctionnement, aux crédits disponibles en fonctionnement pouvant être virés en section d'investissement pour financer les programmes d'investissements 2010.

En recettes :

70 – Produits des services et ventes directes :

Il s'agit du montant des redevances facturées aux usagers.

74 – Dotations, subventions et participations :

Ces recettes correspondent aux soutiens du Conseil Général de l'Ain et de l'Agence de l'Eau RMC pour la réalisations des contrôles.

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		Prévues en 2010
Op.	Programmes d'investissements	10 380,00 €
100	Achat de matériels et outillages techniques	4 500,00 €
101	Matériel informatique et logiciel SPANC	1 500,00 €
102	Rachat du Kangoo	4 380,00 €
TOTAL DES DEPENSES		10 380,00 €
RECETTES		
		Prévues en 2010
021	<i>Virement de la section fonctionnement</i>	8 394,00 €
040	<i>Dotations aux amortissements</i>	1 986,00 €
TOTAL DES RECETTES		10 380,00 €

En dépenses :

Programmes d'investissements :

100 – Achat de matériels et outillages techniques :

Il s'agit de l'acquisition du matériel et outillage techniques nécessaires à la mise en place du service.

101 – Matériel informatique et outillage SPANC :

Ces dépenses concernent l'acquisition du matériel informatique et d'un logiciel nécessaire à la mise en place du service.

102 – Rachat du Kangoo :

Un véhicule de service était nécessaire compte tenu des nombreux déplacements sur le terrain. Pour ne pas alourdir le budget et dans la mesure où l'acquisition d'un véhicule de service de plus grand volume devenait nécessaire pour notre agent technique, le Kangoo existant a été transféré à l'agent du SPANC. Un rachat à la valeur nette comptable entre budgets est prévu.

En recettes :

021 – Virement de la section de fonctionnement :

Opération d'ordre : recette d'investissement = dépense de fonctionnement

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement correspond, après équilibrage de la section de fonctionnement, aux crédits disponibles en fonctionnement pouvant être virés en section d'investissement pour financer les programmes d'investissements 2010.

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section

Opération d'ordre : recette d'investissement = dépense de fonctionnement

Ce chapitre correspond aux amortissements.